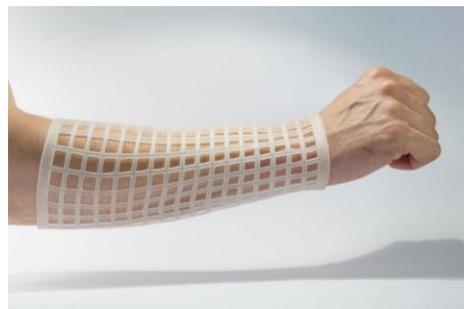


PAREPLAIE®

MODE D'EMPLOI

- ▮ PAREPLAIE® est un dispositif médical innovant de classe I. Il est réutilisable autant de fois que nécessaire, lavable et décontaminable.
- ▮ PAREPLAIE® assure une protection physique de la zone couverte par le dispositif. Sa structure en “filet”, son épaisseur (entre 4 et 5 mm pour respectivement les tailles S et M) et sa composition en gel synthétique lui confère une forte capacité à absorber les chocs.
- ▮ PAREPLAIE® de par sa structure, supporte de très grandes déformations, totalement réversibles.
- ▮ Sa grande déformabilité va assurer la fonction protectrice qui manque à la peau sur laquelle il est posé.
- ▮ Totalement biocompatible, il n'est pas irritant, ni cytotoxique conformément aux tests pratiqués suivant les normes en vigueur (test OECD 404, USP 24 et ISO 10 993-5). Non allergénique, PAREPLAIE® ne contient ni latex, ni silicone.
- ▮ PAREPLAIE® est particulièrement indiqué pour prévenir l'apparition d'escarre chez les patients ayant des rétractions vicieuses, pour couvrir les mains, avant-bras, coudes, pieds, talons, tibias et genoux.
- ▮ PAREPLAIE® est également très efficace pour :
 - ▮ Prévenir des plaies de chocs les patients ayant des peaux fragiles,
 - ▮ La manipulation des patients à risque (par exemple , lors du transfert d'un patient du lit au fauteuil),
 - ▮ Le maintien d'un pansement lorsque la peau péri-lésionnelle d'un ulcère est fragile et que une bande risque de faire garrot,
 - ▮ Le maintien d'un pansement chez un patient qui ne peut s'empêcher de se gratter, notamment la nuit...
- ▮ Il doit être utilisé sur peau saine au niveau des zones à risques (tibia, mollet, genou, avant bras, coude, ou cheville).



Comment mettre PAREPLAIE ?

- Il faut se repérer avant de positionner PAREPLAIE®. Un côté est plus large que l'autre. En posant PAREPLAIE®, il est important de prendre toutes les précautions afin de ne pas endommager les zones fragilisées. Pour cela, au moment de son application, il suffit de l'enrouler sur lui-même, en commençant l'enroulage par le bord le plus large. Après avoir écarté les bords afin de l'enfiler sur le membre à protéger. PAREPLAIE® peut être déroulé délicatement.

Comment retirer PAREPLAIE ?

- Pour le retirer, il convient d'enrouler le dispositif sur lui-même en commençant par l'extrémité la plus éloignée de la main ou du pied et de continuer le geste d'enroulage jusqu'à ce que PAREPLAIE® soit retiré.

Comment entretenir PAREPLAIE ?

- PAREPLAIE® est réutilisable autant de fois que nécessaire. Sa durée de vie dépend de son utilisation et de son entretien. Il est important de le nettoyer régulièrement (quotidiennement). Le nettoyage recommandé est à l'eau et au savon.
- PAREPLAIE® peut aussi être désinfecté avec l'ensemble des désinfectants de surface utilisés couramment dans les établissements de santé.
- Après utilisation, le dispositif doit être nettoyé, séché puis entreposé à température ambiante, dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et de toute source de chaleur.
- Attention les détergents peuvent rendre le PAREPLAIE® collant. Dans ce cas, appliquer du talc après nettoyage et séchage.

Précautions

- PAREPLAIE® doit être retiré tous les jours afin de le nettoyer et de prodiguer les soins nécessaires sur la zone couverte.
- PAREPLAIE® ne doit pas être trop étiré afin de ne pas endommager sa structure.
- PAREPLAIE® peut être endommagé par de objets tranchants (vis des fauteuils roulants, bagues, ciseaux,)